



**PRIX 2016**  
**ENERGIES**  
**CITOYENNES**

## En **Nouvelle-Aquitaine**, un lycée pionnier dans les énergies renouvelables

Primée par les Prix Energies Citoyennes 2016 dans la catégorie « collectivités territoriales et syndicats », la région Nouvelle-Aquitaine soutient le lycée Henri-Bassaler de Brive-Voutezac (Corrèze) dans le sens de l'efficacité énergétique.

Lors du bilan énergétique réalisé début 2015, Laurence Pers Philippoux, la directrice du lycée Henri-Bassaler a proposé aux élèves de BTS de concourir aux Prix Energies Citoyennes. « En effet, ces étudiants portaient un projet de salle pédagogique sur les énergies renouvelables, qui pourrait être ouverte à tous les établissements scolaires des environs ; c'était l'occasion », commente la directrice. Il faut dire que le lycée a une longueur d'avance dans la transition énergétique. Lors de rénovations en 2010, la région a installé 67 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'internat. Et en 2015, elle a équipé le lycée d'une chaudière biomasse qui chauffe près de 3 000 m<sup>2</sup> d'abris horticoles, de novembre à avril.

Le lycée héberge une exploitation qui est aujourd'hui 100% biologique : depuis trois ans, les élèves recourent à des pratiques agricoles durables, sans engrais. « Nous produisons des pommes de terre biologiques qui sont vendues à la cuisine centrale de Brive », précise Pierre Blanc, professeur de sciences, techniques et équipements (STE).

### Un objectif pédagogique pour l'année

« La participation aux Prix aura été l'objectif pédagogique de l'année pour les 15 étudiants de 1<sup>ère</sup> année de BTS horticole, explique Pierre Blanc, qui a animé ces actions tout au long de l'année scolaire. Des groupes de travail ont planché sur les panneaux photovoltaïques, la turbine hydroélectrique qui existe dans le lycée et la chaudière biomasse. La synthèse de leurs travaux a représenté notre dossier de candidature ». C'est avec joie que les étudiants ont appris qu'ils avaient été récompensés ! Et le travail va se poursuivre : la région va financer le remplacement d'une ancienne turbine hydroélectrique par une nouvelle, plus performante.

« Les travaux se feront avec des bureaux d'études et là aussi, les élèves seront totalement impliqués : ils dialogueront en visioconférence avec les consultants pour suivre le projet pas à pas », relate Pierre Blanc. Et les travaux pour le projet d'atelier découverte sur les énergies renouvelables devraient démarrer en 2017.



### TÉMOIGNAGE

**Laurence Pers Philippoux,**  
directrice du lycée

« Les étudiants ont relevé le défi ! »



« Notre établissement compte 16 classes, de la 3<sup>ème</sup> au BTS et est doté d'une exploitation agricole avec arboriculture, maraîchage et floriculture. J'ai rebondi sur un projet présenté par des élèves pour suggérer notre candidature. Et les étudiants ont relevé le défi ! Le fait que nous ayons remporté les Prix Energies Citoyennes a interpellé la région. Nous pouvons devenir un établissement « vitrine » dont les actions pourraient être dupliquées ailleurs. Les lycées sont les principaux consommateurs d'énergie en Nouvelle-Aquitaine ; ils présentent un mix énergétique tourné essentiellement vers les énergies fossiles. Aujourd'hui, la région mène des actions pour disposer d'un patrimoine de lycées vertueux, engagés dans la transition énergétique. L'objectif est d'atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique des lycées ».

Déposez votre candidature pour la 8<sup>ème</sup> édition des Prix Energies Citoyennes avant le 8 septembre 2017 sur [www.energies-citoyennes.fr](http://www.energies-citoyennes.fr)

